

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	47 (1918)
Heft:	5
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour préparer une friture, on écaille les poissons, on les ouvre, on les vide, on les lave, on les essuie, on les sale, on les roule dans la farine. On fait fondre de la graisse dans une poêle à frire. Quand la graisse fume, on y jette les poissons un à un, on les laisse frire, on les retourne, on les retire et on les sert.

Rédactions. — 1. Description de la gravure page 183, II^{me} degré. 2. Une canne à pêche. 3. Un pêcheur à la ligne : son costume, son attirail, son attitude, vos réflexions. 4. Une partie de pêche : les préparatifs, le départ, la pêche avec ses incidents, le retour. 5. Une belle capture ; on a vu un pêcheur essayer de tirer de l'eau un poisson de belle taille : décrire la scène (résistance du poisson, gestes du pêcheur, attitude et exclamations des assistants).

Récitation. — La carpe et les carpillons.

Dessin. — Un poisson.

Jeu. — Le saut de la rivière. Tracer sur le sol deux lignes sinuées et parallèles ; l'interligne est la rivière. Il s'agit de la sauter sans mettre les pieds « dans l'eau ». Ph. DESSARZIN.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Cultivons l'adjectif. — L'enseignement du vocabulaire, si longtemps relégué à l'arrière-plan des matières occasionnelles, a conquis le droit de cité dans nos écoles primaires. N'a-t-il pas son manuel qui atteste ainsi l'importance qu'il prend ?

Dans quel ordre convient-il de faire acquérir les mots aux enfants, et quels mots ? Les maîtres usent couramment de deux voies, celle du livre de grammaire, où l'on aborde l'une après l'autre les parties du discours, et celle d'un manuel de vocabulaire où les mots sont groupés par centres d'intérêt sans aucun souci des catégories grammaticales. Peut-être pourrait-on combiner les deux manières ?

Mais quels mots enseigner ? Ceux qui manquent aux écoliers, dira-t-on. Le difficile, c'est de les découvrir. Or, c'est une question sans réponse précise jusqu'à ce jour. Une récente recherche de la *Société pour l'étude psychologique de l'enfant* vient d'y projeter un petit rayon de lumière.

Les mots du dictionnaire se répartissent ainsi : sur 100 mots, on y trouve 62 noms, 14 verbes, 20 adjectifs et 4 autres vocables. Or, la répartition dans le langage enfantin est bien différente. En analysant le langage de trois bébés anglais de vingt-huit mois, un auteur, Bateman, a trouvé le pourcentage suivant : 58 noms, 21 verbes, 10 adjectifs et 11 autres vocables.

On voit que le déficit porte particulièrement sur l'adjectif. La première mise de fonds est faite de noms et de verbes ; elle est le fruit de l'ambiance maternelle et familiale. Comment l'école l'enrichit-elle ? Nous avons là-dessus des renseignements fournis par l'enquête des frères Anfroy sur le vocabulaire *connu* des écoliers. Le rapprochement des chiffres va nous montrer en quel sens se fait l'évolution. Sur 100 mots connus, l'élève parisien de sept ans compte :

60 noms, 25 verbes, 10 adjectifs et 5 autres vocables.

Celui de douze ans :

55 noms, 24 verbes, 14 adjectifs, et 7 autres vocables.

C'est, on le voit, l'élément adjectif qui profite surtout de l'instruction scolaire. Une analyse du vocabulaire d'un paysan illettré vient appuyer cette constatation avec beaucoup de force. Sur 100 mots, il a 55 noms, 29 verbes, 10 adjectifs et 16 autres vocables, c'est-à-dire qu'il est resté petit enfant pour le langage.

Ce que nous savons grâce aux recherches sur l'enrichissement du vocabulaire enfantin par l'école indique donc clairement que l'effort du maître doit se porter sur l'adjectif.

Nous n'avons envisagé que le vocabulaire *connu*. Combien cette indication serait encore plus impérative s'il fallait s'occuper du vocabulaire *utilisé*. Com-

prendre un mot et l'employer sont deux étapes de la connaissance assez distantes l'une de l'autre. Ce qui manque à la première fait encore plus défaut à la seconde. Le conseil de cultiver l'adjectif en acquiert ainsi plus d'autorité.

* * *

Une leçon de système métrique. — La jeune maîtresse a sérieusement préparé sa leçon ; ses explications sont précises ; elle sait ce qu'elle veut enseigner. Cependant son effort est peu productif ; elle paraît ignorer le triple objet de l'enseignement du système métrique : Faire connaître les mesures usuelles aux enfants et leur apprendre à s'en servir ; hâter l'intelligence et les progrès du calcul ; contribuer à l'éducation.

Elle ne montre pas les sous-multiples du mètre ; les enfants ne peuvent pourtant pas en concevoir la notion claire s'ils n'ont pas sous les yeux soit un mètre, soit un double décimètre. Pour être profitable, toute leçon doit s'aider des choses mêmes. C'est facile pour les longueurs : on peut se procurer partout un mètre pliant ; on peut munir chaque élève d'un mètre, en coupant de minces bâtonnets à cette longueur et en indiquant, par des entailles, les décimètres et les centimètres ; une simple ficelle, coupée aux dimensions voulues, partagée en 10 parties égales par des nœuds équidistants, sert au même usage. Les élèves montrent, sur ces mesures, décimètres, centimètres et millimètres ; ils comparent ces subdivisions au mètre ; ils constatent ainsi, matériellement, le rapport décimal, centésimal, millésimal. Pour concrétiser entièrement ces notions, on fait succéder la synthèse à l'analyse : la maîtresse place bout à bout 10 décimètres différents et fait constater que la longueur obtenue a exactement un mètre.

Les élèves sont alors invités à mesurer la largeur de leur table, de leur banc, de la fenêtre, les dimensions d'un cahier, d'un livre : les résultats sont écrits au tableau noir. On familiarise les enfants à ces exercices en leur demandant de mesurer, chez eux, divers objets : largeur et hauteur de la porte, longueur et largeur de la table de cuisine. Après avoir appris à connaître les mesures métriques, l'élève apprend à s'en servir : c'est le but utilitaire de cet enseignement.

Le système métrique a des rapports étroits avec le calcul : encore convient-il de les mettre en lumière. On pouvait remarquer aujourd'hui que : le décimètre est 10 fois plus petit que le mètre, comme le centimètre est 10 fois plus petit que le décimètre, comme le millimètre est 10 fois plus petit que le centimètre : la base de la numération des longueurs, comme celle des nombres entiers, est donc 10 ; on forme les mesures successives en étendant l'application du principe général de la formation de la numérotation parlée à des grandeurs inférieures à l'unité. On applique aussi à l'écriture des nombres exprimant des longueurs le principe dominant de la numérotation écrite : considérons un chiffre quelconque, celui qui exprime des centimètres par exemple, nous constatons que le chiffre des décimètres, placé immédiatement à sa gauche, a une valeur relative 10 fois plus élevée ; le chiffre des millimètres, placé immédiatement à sa droite, a, au contraire, une valeur relative 10 fois plus faible. Ces deux remarques générales frappent vivement les élèves : elles sont profitables à l'intelligence des principes de la numération ; elles facilitent l'écriture des nombres exprimant des longueurs ; elles font comprendre les conversions, sur lesquelles l'enfant hésite longtemps. C'est un sérieux bénéfice pour le calcul en général.

Aujourd'hui, la jeune institutrice n'a songé qu'à instruire ses élèves : c'est insuffisant. Elle pouvait demander à divers enfants de tracer au tableau noir une ligne longue de 1 ou plusieurs décimètres, de 1 ou plusieurs centimètres ; elle pouvait faire disposer par graduation des longueurs plus grandes ou plus petites que 1 décimètre, 2 décimètres, 3 décimètres : naturellement, chaque tracé aurait été contrôlé avec la mesure même et l'enfant invité à rectifier ses erreurs. La maîtresse pouvait encore faire estimer approximativement la largeur de l'estrade, d'une table d'écolier, de la porte, d'un volet, et procéder de suite à la

vérification. N'est-il pas visible que ces exercices, très intéressants pour les bambins, contribuent à l'éducation de l'œil et de la main ? Veulent-ils convertir une longueur, exprimée en mètres, en un nombre équivalent de centimètres ? Ils expliqueront que le premier nombre doit être multiplié par 100 parce que le nombre de centimètres est 100 fois plus élevé qu'un nombre de mètres équivalent. Exercices d'écriture de nombres et exercices de conversions, ainsi compris, constituent une excellente gymnastique intellectuelle : les enfants s'exercent à raisonner.

(*Journal des Instituteurs.*)

BIBLIOGRAPHIES

S. Zurlinden, *La Guerre mondiale et les Suisses*, Zurich, 1918, Art. Institut Orell Füssli, éditeurs. 132 pages in-8°. Prix : 3 fr.

A la demande de quelques amis, l'auteur de l'ouvrage « Der Weltkrieg, vorläufige Orientierung von einem schweizerischen Standpunkt aus », publia en juin 1917 une petite brochure « Der Weltkrieg und die Schweizer », où il est plus particulièrement question de faits, de problèmes, intéressant directement le citoyen suisse. Désireux de contribuer selon ses forces à ramener l'entente et l'harmonie dans le ménage helvétique, l'auteur y examine diverses questions pleines d'actualité, comme le bon droit de la Suisse, la défense nationale, le point de vue suisse, et d'autres encore. Son exposé est de nature à satisfaire l'opinion générale qui règne dans la Suisse romande.

* * *

La Revue hebdomadaire et son supplément illustré, paraissant le samedi, librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris.

N° du 26 janvier, Sommaire :

Henry Joly, de l'Académie des Sciences morales et politiques, *De ce que nous devons et de ce que nous ne devons pas emprunter à l'étranger*. — Marie-Louise Pailleron, *Emile Ollivier*. — A. Gastoué, *Musique et musiciens français du moyen âge*. — Jean Morgan, *Le rêve et la vie*. — Henri Bachelin, *Le serviteur* (fin). — Film, *La vie qui passe. Les restrictions*.

Faits et idées au jour le jour. Memento bibliographique.

* * *

Revue des Familles, pages romandes illustrées.

Sommaire du N° du 9 février :

La famille fidèle à sa fonction, G. Cooreman. — Les vainqueurs de l'Yser, Jacques Pirennes. — Bicard dit « Le Bouif », X. — Quelques problèmes de l'après-guerre (P. Bondallaz). — † M. le Doyen Gremaud. — Une œuvre d'art. — Poésies. — Chronique religieuse. — Les concours de sauts en ski de St-Moritz. — La cuisson du pain de guerre (Dr A. G.). — L'industrie de l'ambre jaune. — Captive (Nouvelle), par Lucien Donel. — Echos de partout. — Connaissances utiles. — Bibliographies. — Recettes. — Jeux d'esprit.

—————

CHRONIQUE SCOLAIRE

Vaud. — Le Conseil d'Etat soumet aux délibérations du Grand Conseil un projet de loi, aux termes duquel les traitements des instituteurs et institutrices seront notamment augmentés. Pour les instituteurs, le minimum serait élevé de 1,800 à 2,400 fr. par an, pour les institutrices de 1,200 à 1,600 fr. Les maîtresses des écoles enfantines